



Association professionnelle belge
des médecins spécialistes en anesthésie et réanimation
Belgische beroepsvereniging van
artsen-specialisten in anesthesie en reanimatie

Vzw erkend als beroepsvereniging – ASBL reconnue comme union professionnelle
Terhulpesteenweg 150 Chaussée de la Hulpe – Brussel 1170 Bruxelles

☒ Korte Meer 18 – Gent 9000 Gand

☎ 02 880 04 64 @ info@apsar-bsar.be BCE/KBO : 0408.869.846 RPR/RPR Brussel-Bruxelles

Cher collègue,
Cher membre,

Le conseil d'administration de l'APSAR-BSAR vous invite à participer au symposium ZOOM en soirée :

ANESTHÉSIE : L'AVENIR PROCHE

MERCREDI 3 SEPTEMBRE 20H00 – 22H30

Ordre du jour :

1. Réforme ACA : (consultations et activités connexes, notamment permanences) : Etat actuel de la situation : *Dr Stef Carlier, président*
2. Une permanence d'anesthésie est-elle obligatoire dans la salle d'accouchement ? Et qu'en est-il des autres urgences ? Conséquences pour l'anesthésie d'un arrêt récent de la Cour d'appel ayant de lourdes répercussions sur la jurisprudence future :
Maître Filip Dewallens
3. Une proposition possible pour l'avenir : *Dr Stef Carlier*
4. Questions et discussion.

Merci de vous inscrire au préalable via ce lien, [Inscription Webinar](#)
après quoi vous recevrez un lien d'accès personnalisé.

L'accréditation est en cours de demande.

Le symposium est réservé aux membres de l'APSAR-BSAR.

G Bejjani, secrétaire
S Carlier, président